

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA SERA TENUE LE **MERCREDI 10 JUILLET 2019** AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC À COMPTER DE 19 H 00.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Présences et constatation du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2019
3. Période de questions
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour un règlement adopté par la Municipalité du canton de Shefford :
 - 4.1.1 Règlement numéro 2019-569 modifiant le Règlement de lotissement numéro 2016-533
 - 4.2 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour des règlements adoptés par la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton :
 - 4.2.1 Règlement n° 586-2019 amendant le règlement du plan d'urbanisme n° 557-2017 visant à apporter des modifications aux limites des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles afin de se conformer aux nouvelles dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Haute-Yamaska
 - 4.2.2 Règlement n° 587-2019 amendant le règlement de permis et certificats n° 558-2017 visant à mettre à jour les dispositions réglementaires relativement aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles afin de se conformer aux nouvelles dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Haute-Yamaska
 - 4.2.3 Règlement n° 588-2019 amendant le règlement de lotissement n° 559-2017 visant à mettre à jour les dispositions réglementaires relativement aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles afin de se conformer aux nouvelles dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Haute-Yamaska
 - 4.2.4 Règlement n° 589-2019 amendant le règlement de zonage n° 560-2017 visant à mettre à jour les dispositions réglementaires relativement aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles afin de se conformer aux nouvelles dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Haute-Yamaska
 - 4.3 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour un règlement adopté par la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby :
 - 4.3.1 Règlement no. 393-2019 modifiant le règlement de permis et certificats no. 376-2017 de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- 4.4 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour des règlements et résolutions adoptés par la Ville de Granby :
- 4.4.1 Règlement numéro 0866-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir la définition d'un milieu humide, de revoir les dispositions particulières concernant les auvents, avant-toits et marquises, de revoir les dispositions relatives aux escaliers et rampes d'accès, d'autoriser les enseignes sur le terrain dans les zones à prédominance résidentielle pour les résidences privées d'hébergement, d'agrandir la zone publique IM06P à même une partie de la zone résidentielle IM08R, de retirer des parties de milieux humides dans le secteur à l'extrémité de la rue Arthur-Danis et d'autoriser les terrasses commerciales comme usage accessoire à la classe d'usages « Iali » dans la zone industrielle HI14I, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP10-2019 et SP10-2019
 - 4.4.2 Règlement numéro 0867-2019 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire institutionnelle « INST » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » et d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire de parcs et espaces verts « PEV », initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP13-2019
 - 4.4.3 Règlement numéro 0868-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier les exceptions concernant les ouvrages sur la rive ou le littoral, d'agrandir la zone HK07C à même une partie de la zone HK15P, d'agrandir la zone GG04R à même une partie de la zone GG05R, d'ajouter un cours d'eau près de la rue de la Lobélie et d'autoriser les usages de service d'entrepreneurs dans la zone BL04C, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP14-2019 et SP14-2019
 - 4.4.4 Règlement numéro 0869-2019 modifiant le Règlement numéro 0669-2016 sur les conditions de délivrance du permis de construction afin de modifier la définition de « Sur la rue en bordure » pour ainsi prévoir certaines modalités de la desserte en servitude, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP15-2019
 - 4.4.5 Règlement numéro 0870-2019 modifiant le Règlement numéro 0677-2017 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'exiger une modélisation 3D pour certains travaux de déblai et de remblai, de préciser que seuls les capteurs solaires d'une superficie supérieure à 1 m² sont assujettis au PIIA-18, d'assujettir le cadre bâti et l'aménagement des zones HL06C, HL12C, HL13C, HL14C, HM07C, HM11P, HM18C et HM17C ainsi qu'une partie de la zone HL07C au contrôle d'un PIIA et d'assujettir le cadre bâti et l'aménagement des terrains de part et d'autre de la rue de Verchères au contrôle d'un PIIA distinct, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2019
 - 4.4.6 Résolution accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2019-0546 pour l'établissement situé aux 601 à 603, rue Cabana, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous les projets de résolution numéros PPR01-2019 et SPR01-2019
 - 4.4.7 Résolution accordant une demande de permis de lotissement portant le numéro 2018-5024 pour l'établissement situé aux 92 à 100, rue Principale, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou

d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous les projets de résolution numéros PPR02-2019 et SPR02-2019

- 4.5 Préavis de non-conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé du projet de résolution de la Municipalité du canton de Shefford concernant un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble sur les lots 2 593 847 et 3 411 612 du cadastre du Québec
5. Cours d'eau :
 - 5.1 Cours d'eau St-Alphonse et ses branches 1 et 2 à Saint-Alphonse-de-Granby – Recommandation du surveillant des travaux, acte de répartition finale et autorisation de paiement
 - 5.2 Branche 32 de la rivière Runnels – Ordre d'exécution des travaux d'entretien et adjudication du contrat numéro 2019/003
6. Plan directeur de l'eau :
 - 6.1 Organisme de bassin versant de la Yamaska – Acceptation du plan d'action de l'an 2 (2018-2019) du projet collectif du bassin versant du lac Boivin
 - 6.2 Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska – Acceptation du plan d'action de l'an 3 en lien avec la conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska
 - 6.3 Aide financière à la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska – Projet de délimitation de la tourbière du rang de l'Égypte
7. Gestion des matières résiduelles :
 - 7.1 Adjudication d'un contrat pour la conception graphique des calendriers des collectes 2020
 - 7.2 Adjudication d'un contrat pour l'impression des calendriers des collectes 2020
 - 7.3 Autorisation de signature – Ententes pour l'utilisation de conteneurs spéciaux
8. Écocentres :
 - 8.1 Adjudication de contrats pour la modification de la gratte à neige
 - 8.2 Service des écocentres – Révision de la tarification applicable aux industries, commerces et institutions
9. Adoption de la mission, de la vision et des valeurs de la MRC
10. Ratification d'embauche au poste d'agent de développement – volet haltes gourmandes et marchés publics
11. Affaires financières :
 - 11.1 Approbation et ratification d'achats
 - 11.2 Approbation des comptes
 - 11.3 Dépôt du rapport mensuel au conseil requis suivant les règlements numéros 2017-303 et 2019-318 ainsi que sous l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*
 - 11.4 Octroi d'une aide financière à l'Opération Nez rouge
12. Développement local et régional :
 - 12.1 Alliance pour la solidarité – Comité local et comité sous régional
 - 12.2 Solde disponible – Entente 2016-2017 avec la Corporation de développement commercial et touristique de Granby et région quant au projet de mise en place d'une route agroalimentaire et de son animation
13. Sécurité publique :
 - 13.1 Entente de collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation – Réduction des impacts économiques d'un sinistre majeur

14. Demandes d'appui :
 - 14.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Réforme électorale – Préoccupation relative au poids politique des régions
 - 14.2 Fédération québécoise des municipalités – Programme RénoRégion
15. Période de questions
16. Clôture de la séance